

## AMÉNAGER, BÂTIR ET RÉNOVER EN FAVORISANT LA BIODIVERSITÉ

1,5 jour

910 € HT, Élu : tarif modulable  
Déjeuner inclus

7 avril 2026  
et retours d'expériences : 8 avril 2026 matin

Cette formation, dispensée par des professionnels de l'Agence régionale de la biodiversité d'Île-de-France au sein de L'Institut Paris Region, vous permettra d'affiner vos connaissances scientifiques sur la biodiversité urbaine et de mieux l'intégrer dans vos opérations d'aménagement, de construction ou de rénovation. La formation proposera des solutions concrètes pour rendre votre projet plus favorable au vivant. Il s'agira, par exemple, de mieux décliner les trames verte, bleue, noire ou brune dans les projets, d'apprendre à réaliser un diagnostic écologique, de s'appuyer sur les techniques alternatives de gestion des eaux pluviales, de faciliter la colonisation des projets par les espèces, de préserver les sols et la pleine terre, et enfin de limiter l'impact des matériaux sur le vivant.

### Public concerné

- Architectes ; collectivités locales ; sociétés d'économie mixte.
- Entreprises publiques ou privées.
- Paysagistes et bureaux d'études.
- Élus et collaborateurs.

### Objectifs

Affiner ses connaissances sur la biodiversité urbaine et préparer la mise en œuvre de solutions opérationnelles pour intégrer la nature à l'échelle du quartier et du bâtiment.

### Compétences visées

À l'issue de la formation, vous saurez :

- utiliser les notions d'écologie urbaine, construire un argumentaire en faveur de la réconciliation ville/nature ;
- mobiliser des solutions innovantes pour mieux intégrer la biodiversité à différentes échelles ;
- préparer la mise en œuvre des techniques favorisant la biodiversité sur votre territoire ;
- mieux rédiger les appels d'offres, les cahiers des charges et les prescriptions.

### Outils pédagogiques

Exposés théoriques et méthodologiques illustrés d'études de cas. Visite de projet.

**Coordination : Marc BARRA**, écologue, ARB îdF, dépt. Biodiversité de L'Institut Paris Region.

**Niveau** : Il n'y a aucun prérequis.

**Évaluation** : l'évaluation des compétences et des acquis se fait en trois temps : une quinzaine de jours avant, en fin de session et deux mois après la formation. Un questionnaire est remis à chaque stagiaire.

### Informations pratiques

Le nombre de participants est limité à 15 pour permettre les échanges et l'appropriation des concepts et méthodes. Le dossier documentaire est inclus dans le prix.

**Lieu** : Saint-Denis (93200). Visite à Boulogne-Billancourt.

### Inscription

Merci de renvoyer (avant le 31 mars 2026) le bulletin complété et signé à l'adresse suivante : [formations@institutparisregion.fr](mailto:formations@institutparisregion.fr). Vous recevrez une convocation confirmant votre inscription et une convention de formation.

Des formations sur mesure peuvent être élaborées avec vous ou adaptées à partir de formations existantes.

**Information inscription** : Béatrice Mercier - Tél. : 01 77 49 79 14

**Les « Essentiels », cycle de formations de L'Institut Paris Region,**  
délivrées par des experts reconnus, se caractérise par un  
format compact, dans un souci permanent de concision  
et d'actualité.



# **PROGRAMME DE LA FORMATION**

## **JOURNÉE DU 7 AVRIL 2026**

**9 H 00 : OUVERTURE ET TOUR DE TABLE**

**9 H 15 : SÉQUENCE 1**

**AMÉNAGEMENT ET BIODIVERSITÉ : NOTIONS FONDAMENTALES**

- **Marc BARRA**, écologue, ARB ÎdF, dépt. de L’Institut Paris Region

*Temps d'échange*

**RÉGLEMENTATION (ÉTUDE D'IMPACT, SÉQUENCE ERC) ET DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE**

- **Lucile DEWULF**, écologue, ARB ÎdF, dept. de L’Institut Paris Region

*Temps d'échange*

**12 H 00 : PAUSE DÉJEUNER**

**14 H 00 : SÉQUENCE 2**

**LIMITER LES IMPACTS DU CHANTIER ET PRÉSERVER L'EXISTANT**

**VÉGÉTALISATION DES TOITURES ET FAÇADES : LES BONNES PRATIQUES**

- **Marc BARRA**, écologue, ARB ÎdF, dept. de L’Institut Paris Region

*Temps d'échange*

**LES FAUSSES BONNES IDÉES (espèces envahissantes, insectes en ville, gîtes artificiels)**

- **Hemminki JOHAN**, écologue, ARB ÎdF, dept. de L’Institut Paris Region

*Temps d'échange*

**LES OISEAUX ET LES CHAUVES-SOURIS DANS LE BÂTI**

- **Ophélie RICCI**, écologue, ARB ÎdF, dept. de L’Institut Paris Region

*Temps d'échange*

**17 H 30 : FIN DE LA 1ÈRE JOURNÉE DE FORMATION**

## **ÉTUDE DE CAS : 08 AVRIL 2026 MATIN**

**9 H 30 :**

Visite d'un projet exemplaire pour la biodiversité, l'École des Sciences et de la Biodiversité à Boulogne- Billancourt.

**L'ÉCOLE DES SCIENCES ET DE LA BIODIVERSITÉ À BOULOGNE-BILLANCOURT**

- **Aurélien HUGUET**, AH écologie

**12 H 00 : CONCLUSION ET ÉVALUATION DE LA FORMATION**

**12H15 : FIN DE LA FORMATION**

---

Déclaration d'activité de prestataire de formation enregistrée sous le numéro : 11756220575.

Certification Qualiopi sous le n° 637276/r3 pour les actions de formation. L’Institut répond donc aux critères du Référentiel National

Qualité AC-REF-003-02. Elle est « référençable » par l’ensemble des financeurs de la formation professionnelle.

L’Institut Paris Region a été agréé par le ministère de l’Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux. Cette attribution a été renouvelée le 15 juillet 2024 pour quatre ans.



## **BULLETIN D'INSCRIPTION**

*Un bulletin d'inscription par personne et par formation à renvoyer par mail à formations@institutparisregion.fr*

<b>Contact</b> Béatrice Mercier, secrétariat formation <a href="mailto:formations@institutparisregion.fr">formations@institutparisregion.fr</a> Tél. : 01 77 49 79 14	<b>Courrier</b> L’Institut Paris Region – Formations Campus Pleyad – Pleyad 4 - 66-68, rue Pleyel 93200 Saint-Denis <b>Internet</b> <a href="http://www.institutparisregion.fr/formations">www.institutparisregion.fr/formations</a>
--	---

FORMATION

Intitulé : AMÉNAGER, BÂTIR ET RÉNOVER EN FAVORISANT LA BIODIVERSITÉ

Date(s) :

Tarif : € HT € TTC (TVA 20%)

PARTICIPANT

Nom : **Prénom :**  
Fonction :  
E-mail : **Tél. :**

## **ENTREPRISE / ORGANISME**

Raison sociale :  
Adresse :  
Code postal : Ville :  
Code NAF : Numéro SIRET :

### **Responsable du suivi de l'inscription**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
E-mail : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

## **Responsable de formation**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
E-mail : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

**Adresse de facturation (si différente ou prise en charge par un organisme collecteur)**

Raison sociale :  
Dossier suivi par :  
Adresse :  
Code postal : Ville :  
E-mail : Tél. :

En signant ce bulletin, j'accepte les conditions générales de vente disponibles sur le site internet

Fait à \_\_\_\_\_  
le

## Signature et cachet

### Nombre de places limité



## BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LES ÉLUS

Un bulletin d'inscription par personne et par formation à renvoyer par mail à [formations@institutparisregion.fr](mailto:formations@institutparisregion.fr)

### Contact

Béatrice Mercier, secrétariat formation  
[formations@institutparisregion.fr](mailto:formations@institutparisregion.fr)  
Tél. : 01 77 49 79 14

### Courrier

L'Institut Paris Region – Formations  
Campus Pleyad – Pleyad 4 - 66-68, rue Pleyel 93200  
Saint-Denis  
**Internet**  
[www.institutparisregion.fr/formations](http://www.institutparisregion.fr/formations)

*Prise en charge par la collectivité ou par le DIF Élus via la plateforme « Mon compte élu ».*

### FORMATION

Intitulé : AMÉNAGER, BÂTIR ET RÉNOVER EN FAVORISANT LA BIODIVERSITÉ

Date(s) :

Tarif :

€ HT

€ TTC (TVA 20%)

### TARIFS DE LA SESSION PAR JOUR ET PAR ÉLU

Collectivités au-dessus de 50 000 habitants	280 € HT pour ½ j, 560 € HT pour 1j, 800 € HT pour 1,5j et 860 € HT pour 2j
Collectivités entre 10 000 et 50 000 habitants	245 € HT pour ½ j, 490 € HT pour 1j, 700 € HT pour 1,5j et 760 € HT pour 2j
Collectivités en-dessous de 10 000 habitants	140 € HT pour ½ j, 280 € HT pour 1j, 400 € HT pour 1,5j et 460 € HT pour 2j

### PARTICIPANT ÉLU \*

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Fonction ou délégation :

Élu(e) de la collectivité de

Date de début du mandat actuel

E-mail :

Tél. :

\*Toutes les rubriques « Participant » doivent être complétées obligatoirement

### COMPLÉTEZ CI-DESSOUS LA PARTIE A OU B SELON LE TYPE DE PRISE EN CHARGE

#### A) PRISE EN CHARGE PAR LA COLLECTIVITÉ. À compléter par la collectivité

Accord pour la participation de :

Intitulé de la formation :

À la journée de formation organisée le(s) ..... à L'Institut Paris Region.

Qui sera facturée (somme en toutes lettres) :

Paiement à envoyer à :  
L'Institut Paris Region  
Campus Pleyad – Pleyad 4 - 66-68, rue  
Pleyel 93200 Saint-Denis

chèque (à l'ordre de L'Institut Paris Region)

mandat administratif (bon de commande à L'Institut Paris  
Region, numéro.....)

#### B) PRISE EN CHARGE PAR LE DIF ÉLUS (Caisse de Dépôt et Consignations, inscription sur la plateforme « Mon compte élu » : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/compte-elu>

Tous les élus peuvent solliciter le financement d'une formation auprès du DIF-Élus via la plateforme « Mon compte élu ». Pour cela, vous devez vous inscrire à notre formation sur « Mon compte élu ».

Fait à \_\_\_\_\_  
Le \_\_\_\_\_

*Signature et cachet de la collectivité*

Nombre de places limité

Déclaration d'activité de prestataire de formation enregistrée sous le numéro : 11756220575.

Certification Qualiopi sous le n° 637276/r3 pour les actions de formation. L'Institut répond donc aux critères du Référentiel National

Qualité AC-REF-003-02. Elle est « référençable » par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle.

L'Institut Paris Region a été agréé par le ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux. Cette attribution a été renouvelée le 15 juillet 2024 pour quatre ans.